

## **L'organisation de la surveillance sanitaire des forêts. Le Pôle Santé des Forêts**

Le DSF a été créé en 1989 en réponse à des [problèmes sanitaires](#), très médiatisés, rencontrés dans les années 1980 comme les dépérissements de chênes en forêt de Tronçais ou les dépérissements de résineux. Attribués aux pollutions atmosphériques, ils ont fait émerger la nécessité de mettre en place un dispositif solide de surveillance de la santé des forêts.

### **L'organisation du DSF**

Actuellement, le dispositif de surveillance de la santé des forêts est constitué par :

- le **Département de la Santé des Forêts** au sein de la sous-direction de la qualité et de la protection des végétaux, à la direction générale de l'alimentation (DGAL) du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.
- **Six pôles Santé des forêts**, positionnés dans les DRAAF à Avignon, Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Metz et Orléans. Ainsi, le dispositif de surveillance de la santé des forêts s'est rapproché des Services Régionaux de l'Alimentation également en charge de la protection des végétaux.



L'arrêté du 23 juillet 2009, relatif à la désignation des Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt chargées d'une mission interrégionale de surveillance phytosanitaire des forêts précise l'articulation des pôles régionaux ou interrégionaux au sein des DRAAF. Le contour des pôles a été modifié au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et respecte le contour des régions.

### **Le réseau du Département de la Santé des Forêts**

Le Département de la Santé des Forêts à la SDQPV anime et coordonne les pôles régionaux ou interrégionaux qui eux-même, assurent l'animation technique des équipes de [correspondants-observateurs](#). Ces 250 forestiers sont des personnels de terrain de l'ONF, des CNPF ou de l'administration au sein des DDT ou des DRAAF. Ils consacrent 30 à 50 jours par an à des observations et des diagnostics sanitaires. Les correspondants-observateurs ont en charge des surfaces forestières très variables qui dépendent entre autre du taux de boisement.

## Animation du réseau

Les pôles Santé des Forêts assurent la formation continue des correspondants-observateurs et leur fournissent des compléments d'expertise dans les cas difficiles ainsi qu'un appui technique par des analyses de laboratoire. Ils cautionnent leurs diagnostics par un contrôle qualité de leurs observations.

## Surveillance, diagnostic et conseil

Le DSF et ses correspondants-observateurs assurent une mission de surveillance, de diagnostic et de conseils de gestion des problèmes phytosanitaires pour le compte des propriétaires et des gestionnaires des forêts privées et publiques.

## **Stratégie de surveillance de la santé des forêts**

Une grande variété de [ravageurs et pathogènes](#) provoque des dommages en forêt mais tous n'ont pas la même importance en termes de répartition, d'intensité de dégâts, de fréquence d'apparition... La stratégie de collecte des données s'est adaptée à cette diversité en privilégiant une approche différenciée selon les dommages occasionnés. Elle permet ainsi de mieux répartir l'effort de recherche.

Cette stratégie se décline en trois axes :

- la veille sanitaire,
- la surveillance du territoire,
- les suivis spécifiques.

Ces trois axes répondent aux objectifs du DSF en termes de détection de nouveaux pathogènes et ravageurs, et de suivi de l'évolution spatiale et temporelle des problèmes sanitaires.

## **Le pôle Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne de la santé des forêts**

La mission confiée à la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes est assurée par le Pôle Santé des Forêts situé au sein du Service Régional de l'Alimentation pour les régions Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que la Bourgogne. Sur la région, la forêt s'étend sur un peu plus de 2,5 millions d'hectares. Deux agents sont mobilisés à plein temps sur ces missions et s'appuient sur le réseau des Correspondant-Observateurs.

Ce réseau est composé de 35 forestiers formés et encadrés qui consacrent une partie de leur activité à la mise en œuvre de la surveillance. Les CRPF, ONF et DDT contribuent à parts égales au réseau de surveillance.

## **Publications autour de la santé des forêts**

Une importante ressource est disponible, elle comprend des [fiches d'informations](#) sur les principaux problèmes affectant les forêts. Une [ressource bibliographique](#) a été cumulée au cours des 30 ans de suivi de la santé des forêts. La [lettre du DSF](#) présente un panorama bi-annuel du contexte sylvo-sanitaire national. Des bilans régionaux et interrégionaux permettent de suivre l'actualité plus locale.